

**United Nations Development Fund for Women
(UNIFEM)**

BUDGETISATION SENSIBLE AU

GENRE AU SENEGAL

Novembre 2006

Le programme « Budgétisation Sensible au Genre » au Sénégal.

Etat des lieux de la mise en œuvre du programme

Ce programme qui est dans sa deuxième phase d'exécution a d'abord connu une phase pilote en (2003-2004) qui a ciblé une vingtaine de pays. La seconde phase qui va de 2005 à 2008 se déroule dans 4 pays que sont l'Ecuador, le Maroc, le Mozambique et le Sénégal. Au Sénégal après la première période marquée par la sensibilisation des acteurs et la mise en place de mécanismes pour venir à bout des résistances institutionnelles, le programme s'est résolument orienté vers l'élaboration d'une stratégie et la conception d'outils en vue d'intégrer la dimension genre dans le budget.

En raison des attributs du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), qui est le document de référence du financement du développement et qui fixe les priorités des dépenses du gouvernement, la Cellule de suivi du DSRP a été choisie comme lieu d'ancrage du programme. La cellule travaille en partenariat avec le Ministère de la Femme, de la Famille, du Développement social et de l'Entrepreneuriat féminin et le Ministère des Finances, pour permettre une bonne prise en compte de la dimension dans le cadrage macro économique et par conséquent dans les orientations budgétaires.

Le comité de pilotage du programme est présidé par le Ministère de la famille et un comité technique avait été établi en 2003 pour renforcer l'appropriation du processus de budgétisation sensible au genre. La formalisation d'un partenariat avec la Cellule du DSRP a abouti à la mise en place d'une commission genre et DSRP dotée de trois (3) sous-commissions (1) Genre et Budget,(2) Genre et Indicateurs,(3) Genre et politiques et programmes.

Il a ensuite été convenu que la commission genre et DSRP devrait identifier des points d'entrée au niveau de certains ministères en vue d'une meilleure intégration du genre dans le processus budgétaire. Le Laboratoire Genre de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) qui est un des principaux partenaires du programme chargé de faciliter les relations avec le gouvernement, de faire les études et recherches et les formations, a procédé au diagnostic du budget dans quatre (4) ministères que sont l'agriculture, l'éducation, l'énergie et les mines et la santé. Le rapport de l'étude a fait une analyse critique des relations entre la situation sociale des femmes et des hommes dans certains secteurs et les réponses données en matière

de priorités programmatiques et budgétaires. Le rapport a fait aux ministères des recommandations axées sur les éléments à prendre en charge dans le cadre d'une meilleure répartition des ressources en vue d'une résorption des disparités entre les sexes.

Le Ministère de la famille n'a pas été concerné par cette étude diagnostique en raison du rôle qu'il doit jouer dans l'exercice de budgétisation sensible au genre. En effet, ce Ministère doit être capable pour développer un plaidoyer documenté en faveur de la budgétisation sensible au genre, et être suffisamment outillé pour développer un argumentaire pertinent permettant de lier cet exercice à une meilleure répartition des ressources dictée par les engagements en faveur de l'égalité des sexes pris par le gouvernement du Sénégal et les impératifs d'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Pour renforcer l'intérêt stratégique du programme, des partenariats ont été développés avec d'autres structures travaillant dans la thématique de la budgétisation sensible au genre notamment avec le CRDI dans le cadre du CBMS(Enquêtes communautaires de Base), le Centre Parlementaire canadien en raison du rôle des parlements dans l'orientation des budgets, la Banque Mondiale en raison de son influence sur les politiques et son intérêt particulier pour l'exercice.

Les principaux défis rencontrés

L'une des principales difficultés rencontrées par le programme est l'absence d'engagement des autorités du pays marqué par des directives claires en direction des responsables de la conception des politiques et des programmes ainsi que des budgets matérialisant leur mise en œuvre. Il semble qu'une analyse inadéquate a été faite des possibilités des acteurs identifiés comme clé dans le cadre de l'exécution du programme d'influencer les détenteurs de l'orientation des priorités budgétaires.

Cette situation a été certainement amplifiée par le fait que dans le cadre des relations du programme avec les différents ministères ciblés l'accent a été surtout mis sur les départements travaillant directement sur le budget, faisant ainsi une interprétation étriquée de la budgétisation sensible au genre. Cela a certainement privé l'exercice de l'appui d'autres entités stratégiques des ministères. Il est d'ailleurs paradoxal qu'un programme qui a pris comme ancrage la cellule du DSRP en raison de son important rôle dans le cadrage

programmatisé ait choisi de se concentrer au niveau sectoriel presque exclusivement sur les budgets.

Les prochaines étapes

Une des leçons tirées de l'exécution de ce programme est la nécessité d'activer plusieurs leviers à la fois pour atteindre l'objectif de mise en place d'un budget sensible au genre. S'il est indispensable que le document de référence de lutte contre la pauvreté intègre la dimension genre dans toutes ses parties, il est tout aussi indispensable que le budget fasse de la lutte contre les disparités une sur priorité guidant les principes d'arbitrage. Ainsi il nous faudra procéder à une analyse des sphères de pouvoir et d'influence pour identifier les acteurs incontournables pour mener à bien le processus de budgétisation sensible au genre et les sensibiliser et outiller à cet effet.

Par ailleurs, Il semble qu'avoir le soutien des plus hautes autorités de l'Etat, notamment le Président de la république ou le Premier Ministre est vital à ce processus. Cela semble être une des portes d'entrée les plus stratégiques pour influencer les orientations budgétaires à travers la lettre circulaire ou la lettre de cadrage macro économique. Ce niveau d'engagement n'étant pas toujours aisé à avoir, UNIFEM a fait le choix de faire un exercice pilote avec un Ministère qui s'est engagé à l'entreprendre en impliquant ses différents départements ; tout en continuant à développer un plaidoyer dynamique envers les plus hautes autorités de l'Etat.

Il nous faudra dans le cadre d'un plan d'action à venir, identifier le rôle que doit jouer les différentes entités membres du comité de pilotage et s'accorder le type de soutien dont ils ont besoin pour jouer pleinement leur partition. Cela nous permettra non seulement de répartir les tâches, de suivre plus facilement leur niveau d'exécution, mais aussi de mettre en place des stratégies pour pallier à certains manquements.